

À Paris, le 22 mai 2025

Accompagnement de la rénovation du parc privé

Réaction de l'Unis aux annonces de la ministre du Logement

L'UNIS accueille favorablement les mesures annoncées par la ministre du Logement ce 22 mai destinées à massifier la rénovation du parc immobilier ; parc locatif privé, et copropriétés.

L'Unis participe de manière constructive à l'élaboration de ces mesures.

Il est essentiel **d'inciter les professionnels** à poursuivre leur mission d'accompagner la rénovation, et d'en accepter le contrôle, en ajustant leur statut et exigences : Formation initiale des collaborateurs (déjà soumis d'ailleurs à une obligation de formation continue), mise en place de la commission de contrôle, révision des barèmes et cadres d'honoraires.

Ces annonces sont conformes aux attentes de l'Unis, qui souhaite aboutir à un corpus cohérent d'incitations et de reconnaissance de la profession des services immobiliers.

En outre, l'Unis est très favorable à la rédaction de la **proposition de loi** de la sénatrice Amel Gacquerre « *visant à clarifier les obligations de rénovation énergétique des logements et à sécuriser leur application en copropriété* », votée au Sénat et désormais inscrite à l'Assemblée nationale.

Ce texte permettra de débloquer des situations et de motiver la rénovation des copropriétés. Sans remettre en cause le calendrier de l'indécence énergétique des logements loués, la proposition de loi clarifiera la situation des baux en cours, permettra de favoriser le vote des travaux, et pourra articuler les DPE individuels et collectifs pour apprécier les situations individuelles des appartements à louer.

Enfin, l'Unis reste attentive à la mise en place du cadre réglementaire de **l'emprunt collectif** pour les copropriétés.

*

À propos :

L'UNIS est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, syndics de copropriété, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 6.000 entreprises affiliées à l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes), 22 000 salariés et 35 000 mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques. Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France, l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières)

Contact Presse :

presse@unis-immo.fr

01 55 32 01 14